



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

HLM

Question écrite n° 46919

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les droits des agents de la fonction publique territoriale, employés dans un Office public de l'habitat et exerçant un mandat social de délégué syndical ou de membre du comité d'entreprise. Il souhaiterait savoir si ces agents peuvent bénéficier des décharges de service attribuées aux organisations syndicales dans les conditions prévues par l'article 16 du décret du 28 mai 1982 et ce, en plus des crédits d'heures accordées au titre des articles L2325-6 et L2143-13 du code du travail.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46919

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13412

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)